

## **Point de situation de l'organisation de la vaccination au 15 février 2021 sur le territoire de l'Agglomération Royan-Atlantique**

**Les deux centres de vaccination – Hôpital de Royan et clinique Pasteur – la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique et la ville de Royan continuent la mise en œuvre de la vaccination des plus de 75 ans sur le territoire de Royan Atlantique.**

Depuis le démarrage de la campagne de vaccination des plus de 75 ans, ce sont plus de 2000 personnes qui ont reçu les deux injections. Dans le contexte de faible disponibilité des doses vaccinales, garantir la seconde injection dans les délais conformes aux préconisations du laboratoire BioNTech Pfizer, était la priorité pour garantir un taux d'efficacité optimal de la vaccination.

Dans un premier temps, tous les rendez-vous qui ont été annulés faute de quantité suffisante de vaccin, sont en cours de reprogrammation, soit environ 1 500 personnes. Pour cela, le centre d'appel mis en place par la communauté d'agglomération Royan-Atlantique avec la participation de la ville de Royan reprend contact avec chaque personne, dans l'ordre chronologique des rendez-vous qui avaient été planifiés initialement.

Dans un second temps, soit à partir du début du mois de mars, si les livraisons de doses vaccinales se poursuivent selon les projections de l'Agence Régionale de Santé (ARS), il sera possible de rouvrir de nouveaux créneaux de vaccination, toujours destinés aux personnes prioritaires de 75 ans et plus.

La vaccination de cette population qui représente plus de 15 000 personnes sur le territoire de l'Agglomération Royan Atlantique) devrait donc pouvoir être réalisée sur la période s'échelonnant de mars à mi-mai.

Les informations concernant la réouverture des inscriptions seront diffusées au fur et à mesure de l'évolution des approvisionnements et de la connaissance par les centres de vaccination du volume des doses disponibles.

Le vaccin AstraZeneca destiné aux personnes de moins de 65 ans arrive progressivement. Il sera réservé dans un premier temps, à tous les professionnels de santé, avant de se généraliser aux personnes de 50 à 65 ans, prioritairement celles présentant des comorbidités selon la recommandation de la Haute autorité de santé (HAS).

Le vaccin Pfizer reste réservé à la vaccination des plus de 75 ans.